

## Partie 2 : Des questions juridiques contemporaines

Il s'agit ici de montrer la place du droit, sous toutes ses formes, dans les grandes problématiques contemporaines : la protection de la société et des individus, l'encadrement et la régulation de la vie sociale et économique, réponses à des problèmes nouveaux suscités par les technologies numériques et les progrès scientifiques, périmètre des entités protégées par les droits et libertés.

Les thèmes et problématiques pouvant être traités :

- ✓ *Qui peut faire valoir ses droits ?*
  - Le statut juridique de l'embryon et la naissance de la personnalité juridique.
- ✓ *La responsabilité est-elle une conséquence de la liberté des individus ?*
- ✓ *La liberté et la sécurité :*
  - Peut-on toujours exercer sa liberté sans affecter la liberté d'autrui ?
  - Est-il légitime de restreindre la liberté de manifester afin de garantir la sécurité ?
- ✓ *La nationalité et les migrations :*
  - Tous les étrangers sont-ils traités juridiquement de la même manière ?



- ✓ *Les droits de l'enfant :*
  - La protection des droits de l'enfant peut-elle entrer en conflit avec l'autorité parentale ?
- ✓ *L'évolution de la famille :*
  - Le droit parvient-il à s'adapter aux évolutions des mœurs et des pratiques ?
- ✓ *Bioéthique et liberté de la personne :*
  - Est-on maître de son corps ?
- ✓ *Sexe, droit et normes sociales :*
  - Que recouvre le principe de liberté sexuelle ?
- ✓ *Harcèlement et diffamation :*
  - Le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement
- ✓ *L'entreprise et le droit :*
  - A quelles conditions juridiques une entreprise peut-elle être responsable d'un préjudice écologique ?
- ✓ *Les technologies numériques :*
  - Peut-on protéger les individus contre l'exploitation commerciale de leurs données ?
- ✓ *L'intelligence artificielle et la justice :*
  - Comment le droit peut-il appréhender la cybercriminalité ?

Lycée polyvalent Aimé Césaire

1 Esplanade D'Alatri – BP 19108

44190 Clisson

Tél : 02 28 01 06 00 - Mail : ce.0442752c@ac-nantes.fr

<https://aime.cesaire.paysdelaloire.e-lyco.fr>



## DROIT ET GRANDS ENJEUX DU

## MONDE CONTEMPORAIN

Classe de Terminale

Enseignement Optionnel

Voie générale



## OBJECTIF DE CET ENSEIGNEMENT

L'enseignement de Droit et grands enjeux du monde contemporain vise à élargir les perspectives des élèves de terminale.

L'objectif est de leur faire découvrir les instruments du droit – normes, institutions, métiers –, son rôle social, ainsi que la méthodologie du raisonnement juridique. En partant du droit positif et de la façon dont il contribue à structurer les grands enjeux politiques, économiques et sociaux contemporains, il s'agit d'aborder certains grands thèmes du monde contemporain, non en eux-mêmes, comme ils peuvent l'être dans d'autres matières, mais à travers la façon dont ils sont saisis par le droit.

L'objectif de cet enseignement est de donner aux élèves l'occasion de réfléchir à l'existence et à l'utilité des normes juridiques, à leur portée sociale, à leur vertu pacificatrice, aux conditions de leur adoption et à celles de leur application.

***Le choix a été fait de partir de questions concrètes qui mettent en scène des situations réelles afin d'identifier comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond.***

La diversité des métiers du droit et leur évolution ainsi que les principales caractéristiques des formations spécialisées conduisant à ces métiers seront abordées au travers de l'étude des questions et à travers des exemples concrets.

## FINALITES DE CET ENSEIGNEMENT

Cet enseignement a pour finalités de :

- ✓ ***Contribuer à la formation de l'élève afin de lui permettre de devenir un citoyen éclairé par la découverte de l'environnement juridique dans lequel il évolue ;***
- ✓ ***Comprendre le sens de la règle de droit pour en percevoir l'utilité en lien avec d'autres champs disciplinaires ;***
- ✓ ***Favoriser la construction de l'esprit critique de l'élève par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée ;***
- ✓ ***Permettre la découverte des métiers du droit et ainsi contribuer à la réflexion autour du parcours d'orientation de l'élève.***

## VOLUME HORAIRE D'ENSEIGNEMENT

<u>Enseignement optionnel</u>	<u>Horaire élève</u>
DGEMC	3 h



## STRUCTURATION DU PROGRAMME

### Introduction : Qu'est-ce que le droit ?

- ✓ Le droit et ses fonctions
- ✓ Les caractéristiques de la règle de droit

### Partie 1 : Comment le droit est-il organisé ?

Cette première partie a pour objet d'exposer les différentes sources de droit afin de mettre en évidence leur hiérarchie et leur complémentarité. Chaque source de droit est mise en perspective avec la ou les institutions créatrices.

Cette partie se base sur des exemples choisis dans une diversité de champs, mais aussi dans la vie quotidienne de l'élève. L'organisation judiciaire et le cadre international sont également abordés afin de doter l'élève des notions élémentaires relatives au cadre juridique et de lui permettre de comprendre et de mener un raisonnement juridique.

Exemples de notions abordées :

- ✓ *L'organisation des pouvoirs publics et la garantie des droits et des libertés au profit des individus.*
- ✓ *Le principe d'égalité devant la loi.*
- ✓ *L'importance des décisions de justice comme actes d'application des règles de droit.*
- ✓ *A travers des exemples de contrats empruntés à la vie quotidienne, mise en évidence de la volonté de protection de la partie la plus faible.*
- ✓ *Les juridictions compétentes et l'essor récent et important des modes alternatifs de règlement des conflits.*
- ✓ *Le rôle de la Cour internationale de justice, de la Cour pénale internationale et leurs décisions marquantes...*